

Filière : Etudes Médico-Sanitaires



Sigle : KINESI

Option : Kinésithérapie

Niveau : BTS

Prérequis : Série scientifique ou niveau équivalent

Débouchés :

- Fonction publique;
- Hôpitaux et cliniques privées;
- ONG (Organisations Non Gouvernementales);
- Auto-emploi;
- Secteur agroalimentaire;
- Médecine du travail;
- Recherche et formation.

Description

L'objectif de la formation est de donner à l'étudiant des connaissances afin d'assurer la rééducation des personnes souffrant de problèmes de paralysie physique, d'affection respiratoire ou encore de rhumatisme.

Compétences spécifiques :

- Réaliser de façon manuelle ou instrumentale, des actes de rééducation, qui ont pour but de prévenir l'altération des capacités fonctionnelles, de concourir à leur maintien et, lorsqu'elles sont altérées, de les rétablir ou d'y suppléer ;
- Pouvoir s'adapter à l'évolution des sciences et des techniques ;
- Connaître les lois de la mécanique applicable à l'être humain ;
- Maîtrise de l'évolution et de la politique de la santé ainsi que les enjeux de la stratégie sectorielle de santé au Cameroun et de la législation sanitaire ;
- Pouvoir faire des massages kinésithérapeutiques en tenant compte des caractéristiques psychologiques, sociales, économiques et culturelles de la personnalité de chaque patient;
- Communiquer au médecin toute information susceptible de lui être utile pour l'établissement du diagnostic médical ou l'adaptation du traitement en fonction de l'état de santé de la personne et de son évolution ;
- Etre capable d'effectuer des massages et la gymnastique médicale.

Qualité et compétences :

- Etre responsable et réflexif ;
- Disposer d'habiletés gestuelles et de capacités relationnelles ;
- Etre apte à communiquer aisément aussi bien à l'écrit qu'à l'oral;
- Reconnaître ses émotions et pouvoir les utiliser avec les acquis professionnels nécessaires ;
- Maîtriser l'outil informatique et les TIC ;
- Disposer d'une confiance et d'une assurance avérées ;

-
- Avoir la capacité critique et de questionnement ;
 - Développer une éthique et une normale professionnelle ;
 - Prendre des décisions réfléchies ;
 - Agir avec autonomie et responsabilité dans les champs bien délimités de sa fonction.